

un révélateur et un précurseur de je ne sais quel dogme futur qui serait plus vrai que tous ceux du passé; mais le plus souvent le Léviathan dormait au fond du lac comme son maître. Un jour, me parlant de Chateaubriand, Ballanche me disait : « Ne croyez-vous pas, monsieur, que le règne de la phrase est passé ? » Il pensait bien, sans le dire, que son propre règne à lui, le règne de l'idée, commençait. Cette appréciation aigre-douce doit être vraie, car elle est d'un ami. M. Sainte-Beuve l'écrivait pour lui seul, à ce qu'il nous apprend, le jour même de la mort de Ballanche. On voit que la douleur ne l'aveuglait point. Il est bientôt lassé de garder pour lui seul cette notable si finement aiguë, et il l'a discrètement glissée dans son étude sur le philosophe Saint-Martin.

BALLANCHISME s. m. (ba-lan-chi-sme). Système social préconisé par Ballanche. V. l'article précédent.

BALLANCHISTE s. m. (ba-lan-chi-ste). Partisan du système social de Ballanche.

— Adjectif., Qui a rapport au ballanchisme.

BALLAND (Antoine), général, né au Pont-de-Beauvoisin en 1751, mort en 1821. En 1793, il commanda le corps d'armée qui opéra dans les environs de Guise (Aisne). Employé à l'armée d'Italie, il se trouvait, en 1797, à Vérone lors de l'insurrection contre les Français. N'ayant pas assez de troupes, il eut la douleur de ne pouvoir empêcher le massacre de nos soldats et ne put que s'enfermer dans un fort de la ville. Peu de temps après, il fut admis à la retraite.

BALLANT s. m. (ba-lan — rad. baller). Mar. Mouvement d'oscillation : *On donne du BALLANT à un grappin qu'on veut lancer.* (Willametz.)

— Tenir le ballant d'une manœuvre, la tendre, en l'amarrant, de façon à ce qu'elle ne balance pas.

BALLANT (ba-lan) part. prés. du v. Baller : *Des enfants BALLANT et sautant.*

BALLANT, ANTE adj. (ba-lan, an-te — rad. baller). Qui oscille et se balance nonchalamment : *Sans être effrayée, elle se vint assise à côté de moi, posa son panier auprès d'elle, et se mit, comme moi, les jambes BAL-LANTES sur la mer, à regarder le soleil.* (Chateaub.) *Eh bien ! s'écria-t-il d'un ton aigre, que faites-vous là à vous promener les bras BALLANTS ?* (F. Soulié.)

Les dames, en vertugadin,
Promenant, la robe ballante.

REMOUTIER.

— Mar. Qui n'est pas tendu : *Cable BALLANT. Voile BALLANTE.*

BALLARD, Famille d'imprimeurs de musique, qui conserva en France, pendant près de deux siècles, le monopole de ce genre d'impression. Ses principaux membres furent : ROBERT, qui reçut de Henri II (1552), le privilège de seul imprimeur de musique de la chambre ; — PIERRE, son fils, qui fut protégé par Henri IV et Louis XIII ; — CHRISTOPHE-JEAN-FRANÇOIS, qui reçut de Louis XV la confirmation des privilèges particuliers dont jouissaient ses ancêtres et qu'ils avaient toujours prétendu ériger en monopole. Il mourut en 1765. Cette famille était tout à fait déchu quand la Révolution vint proclamer la liberté entière de l'industrie.

BALLARD (Philibert), Homme politique, né dans la Nièvre en 1750, était procureur-syndic de son département à l'époque du 31 mai 93. Il se prononça bruyamment pour les Girondins et dut s'enfuir afin d'échapper aux conséquences de cet acte. Nommé plus tard député au conseil des Anciens, il ne se fit remarquer que par sa proposition de l'établissement de l'impôt du sel. Après le 18 brumaire, il obtint la place de conseiller à la cour d'appel de Bourges.

BALLARD (Antoine-Jérôme), chimiste. V. BALLARD.

BALLARIN s. m. (ba-la-rain). Fauconn. Petit faucon de Hongrie, au plumage brun, à la 1^{re} noire.

BALLARINI (François), historien italien, vivait au commencement du XVII^e siècle, et fut nommé, en 1597, vicaire général de l'inquisition. Il a donné (en italien) : *Compendium des chroniques de la ville de Côme* (1619); *Les Heureux progrès des catholiques dans la Vallée*, pour l'extirpation des hérésies, (1623). C'est une suite de l'ouvrage précédent.

BALLARINI (Simon), antiquaire italien, né en 1716, mort vers 1770. Il était conservateur de la bibliothèque Barberini et bénéficiaire de Saint-Jean-de-Latran. On a de lui : *Animadversiones in museum Florentinum Ant. Franc. Gori*, (Carpentras, 1743); ainsi qu'une dissertation (en italien) sur l'usage de se saluer quand on éternue : *Origine di salutare quando si sterna* (Rome, 1747).

BALLAST s. m. (ba-last — mot anglais). Mar. Lest composé de gravier et de cailloux. — Chem. de fer. Sable, gravier, pierres concassées dont on charge les traverses d'un chemin de fer, pour les assujettir :

Le railway, le tunnel, le ballast, le tender,
Express, trucks et wagons ! Une bouche française
Semble broyer du verre ou mâcher de la braise.

VIENNET.

— Encycl. Le ballast des chemins de fer est une couche de 0 m. 50 répandue sur la plate-

forme, composée de menus matériaux permettant l'écoulement rapide des eaux et assurant la stabilité de la voie. En France, on le fait avec du gros sable, du gravier ou de la pierre cassée. En Belgique, sur les lignes où la pierre manque, on a concassé des briques ou fait usage des scories de forges. Le ballast en craie est d'une mauvaise qualité, ainsi que cela a été constaté sur la ligne d'Amiens à Boulogne. Les traverses sont enfouies sous le ballast.

BALLASTAGE s. m. (ba-la-sta-je — rad. ballast). Action de placer du ballast sur une voie ferrée : *Le BALLASTAGE a pour but d'assurer la stabilité de la voie.*

BALLASTER v. a. ou tr. (ba-la-sté — rad. ballast). Chem. de fer. Couvrir de ballast : *BALLASTER la voie.* Transporter le ballast de la ballastière à la voie : *On BALLASTE généralement avec quinze ou vingt wagons remorqués par une machine locomotive, et trente ou quarante ouvriers.*

BALLASTIERE s. f. (ba-la-sti-ère — rad. ballast). Lieu d'où l'on extrait du ballast.

BALLE s. f. (ba-le — du celt. ball, même sens, ou du gr. ballein, lancer. Les langues européennes présentent sur le nom de la balle un accord presque complet; tous ces termes dérivent d'une racine commune que le sanscrit nous présente sous sa forme primitive dans le thème pal, aller; pil, jeter; nous retrouvons en grec palla et pilos à côté de ballô ou pallô, lancer; en latin pila à côté de pello; en irlandais pílur à côté de pillim; en ancien allemand palla à côté de pallen, tomber; en lithuanien pilla à côté de pulti; en russe pulia; en polonais pil; en persan palouden, tomber, tourner et pilah, cocoon, bouton, etc. Quelques auteurs rattachent même à cette famille le mot germanique spil ou spiel, jeu, mot qui, avant d'avoir la signification générale et collective que nous lui voyons aujourd'hui, aurait d'abord désigné un jeu spécial, consistant à jeter les dés ou la balle). Petit corps arrondi et élastique dont on se sert à divers jeux et particulièrement au jeu de paume : *Jouer à la BALLE. Relancer la BALLE. Nous sommes entre les mains des dieux comme les BALLEES entre celles des joueurs de paume.* (Plaute.) *Je fis semblant de jeter dans la rue la BALLE avec laquelle je jouais.* (Lamart.) *Il vit sa femme qui, assise, un livre à la main, interrompait de temps à autre sa lecture, pour renvoyer à son fils sa BALLE élastique, qu'il lançait obstinément du salon dans le jardin.* (Al. Dumas.) *Je dans lequel on lance une balle : Jouer à la BALLE. La BALLE au mur, la BALLE en long. Il est fort à la BALLE.*

— Par ext. Corps élastique qui rebondit comme une balle : *Des BALLEES de sureau. La lumière est composée de petites BALLEES qui bondissent sur ce qui est solide.* (Fonten.)

— Le mot balle entre dans plusieurs locutions propres au jeu de paume, mais qui ont généralement passé dans le langage commun avec un sens figuré : *Se renvoyer la balle. Se la relancer l'un à l'autre, et figurer.* Se répliquer en parlant alternativement : *Ces deux hommes discutent bien : ils sont admirables pour se renvoyer la BALLE. Le roi ne prit pas son parti et le laissa malmené par Boufflers et Harcourt, qui se renvoyaient la BALLE.* (St-Sim.) Signifie aussi : *Se rejeter l'un sur l'autre quelque chose qui embarrasse : Nous fîmes, pendant quinze jours, à nous rejeter la BALLE, pour savoir qui répondrait au patriarche de Ferney.* (Mme de Créquy.) *Avoir la balle. Avoir le droit de la lancer le premier. Avoir la balle, avoir la balle belle, l'avoir dans de bonnes conditions pour la relancer, et, fig., Avoir la chance, avoir une belle occasion : Il a toujours la BALLE; est-il heureux ! Vous avez la BALLE BELLE; profitez-en. Prendre la balle au bond. La relancer avant qu'elle ait touché terre, et fig., Saisir vivement l'occasion favorable : Je te rends grâce : tu verras si je sais PRENDRE LA BALLE AU BOND.* (Le Sage.) *Couper la balle. La toucher obliquement avec la raquette. Juger la balle. Présumer l'endroit où elle tombera, et fig., Prévoir à certains signes ce qui doit arriver, l'issue qu'une affaire doit avoir. A vous la balle. C'est à vous à lancer la balle, à jouer le premier, et fig., Ceci s'adresse à vous, ou bien, C'est à vous d'agir ou de parler : A vous LA BALLE, vous a-t-il manqué ? A VOUS LA BALLE; répondez. Il a tout dit, A VOUS LA BALLE. (Acad.) La balle perd; la balle gagne. Le coup est perdu ou gagné par celui ou le parti de celui qui a joué la balle. La balle vient. La balle arrive belle, et, fig., L'occasion arrive : Dans Marivaux, l'impatience de faire preuve de finesse et de sagacité perceait visiblement; Montesquieu, avec plus de calme, attendait que LA BALLE VINT à lui. (Marmontel.) C'est ma balle. C'est moi que cela regarde, ceci est de ma compétence. La balle cherche le bon joueur. Le bon joueur a presque toujours la balle belle, et, fig., L'occasion ne manque jamais à qui sait la saisir. L'Enfant de la balle. Fils d'un joueur de paume, qui est comme naturellement joueur lui-même, et, fig., Personne élevée dans la profession de son père, ou dans une profession pour laquelle il est fait naturellement : *J'allais m'attacher à un militaire et devenir militaire moi-même; je croyais déjà me voir un habit d'officier avec un beau plumet blanc; mon cœur s'enflait à**

cette noble idée; j'avais quelque teinture de géométrie et de fortifications; j'avais un oncle ingénieur; j'étais, en quelque sorte, ENFANT DE LA BALLE. (J.-J. Rouss.)

— Encycl. Hist. La simplicité même du jeu de balle, dit avec beaucoup de raison M. Pictet, peut faire croire à sa haute ancienneté, et l'on voit, dans Homère, Nausicaa s'y livrer avec ses suivantes. On sait positivement que le jeu de balle était connu en Egypte, et en faveur près des femmes surtout; elles s'asseyaient sur le dos de celles qui avaient manqué, et lorsqu'une joueuse avait failli, elle servait de siège à son tour. Cette manière était familière aux Grecques, qui appelaient les vaincues des *anesses*, parce qu'elles étaient obligées d'obéir à celles qui avaient gagné.

— Jeu. La balle se lance soit à la main, soit à l'aide d'une raquette, d'une batte ou de tout autre instrument du même genre. On distingue plusieurs espèces de balles. Les plus mauvaises sont les balles de chiffes, qui sont formées de vieux chiffons placés les uns sur les autres. Les balles de drap viennent ensuite : elles sont faites avec de vieux drap coupé en bandes étroites. Les balles de laine passent pour les meilleures : on les obtient en roulant avec soin un fil de laine sur un bouchon de liège taillé en boule. On appelle balles à répartition des balles de laine dans le liège desquelles on a placé un bout de tuyau de plume fermé aux deux extrémités avec du parchemin, et renfermant un grain de plomb ou quelques grains de sable : quand elles sont en mouvement, elles produisent un léger bruit par suite de l'agitation de ces grains, et c'est à cette circonstance qu'elles doivent leur nom. Les balles à l'eau sont aussi des balles de laine; seulement la laine a été mouillée dans l'eau ou le vinaigre avant d'être employée, en sorte qu'en séchant la balle devient extrêmement dure. Comme leur nom l'indique, les balles de gomme élastique sont faites avec du caoutchouc. On en fait peu usage, parce qu'elles sont trop dures, et qu'ensuite leurs bonds répétitifs exposent trop facilement à les perdre. De quelque matière qu'elles soient confectionnées, les balles sont recouvertes de morceaux de peau fine.

Les jeux de balle sont des exercices éminemment propres à développer les forces du corps et à donner tout à la fois de la grâce, de la souplesse et de l'agilité. Pour ces motifs, ils ont été en faveur de tout temps, même chez les peuples réputés les plus sauvages. Quant à la manière de s'y livrer, elle a varié, suivant les époques et les lieux. Dans l'Europe moderne, les jeux de balle les plus usités, du moins en France, sont la balle au mur, la balle qu camp, la balle aux pots, la balle à la riposte, la balle en posture, la balle au chasseur et la balle cavalière, qui sont les jeux spécialement recherchés par les jeunes gens. Quant aux jeux appelés balle en long et balle au tamis, qui sont réservés aux hommes faits, ils ne sont que des variétés de la longue paume.

— Balle au mur. On choisit un mur assez haut, assez large, sans croisées, et, autant que possible, parfaitement uni. On trace sur ce mur, à un mètre ou un mètre et demi du sol, une raie horizontale qui va d'un bout à l'autre de son étendue. Si cette étendue est très-considérable, on trace sur la terre, à droite et à gauche, une raie qui a pour objet de limiter le jeu. La partie la plus simple est celle qui se joue entre deux joueurs. On tire ordinairement au sort celui qui doit servir la balle, c'est-à-dire qui doit la jeter le premier contre le mur. Désignons-le par la lettre A, et appelons B son adversaire qui doit répondre, c'est-à-dire renvoyer la balle. A sert donc la balle : il doit la servir belle, c'est-à-dire de manière qu'elle revienne en face de B. Celui-ci l'attend, et, aussitôt qu'elle est à sa portée, il la renvoie contre le mur, soit de volée, c'est-à-dire avant qu'elle ait touché le sol, soit après qu'elle a fait un bond sur la terre. Le premier joueur la reçoit à son tour et la renvoie de la même façon, en sorte que la balle va ainsi de l'un à l'autre, obéissant à tous les mouvements qui lui sont imprimés. La finesse du jeu consiste à ne pas donner la balle trop belle à son rival, afin qu'il puisse commettre une des fautes fixées par la règle du jeu. Or, il y a faute : 1^o quand on manque la balle; 2^o quand on ne la reçoit pas, soit de volée, soit après le premier bond; 3^o quand on la renvoie contre le mur au-dessous de la raie horizontale, ou hors des limites tracées à droite et à gauche sur la terre. Une partie se joue généralement en 60 points, et chaque faute commise en donne 15 à l'adversaire. Mais il faut, pour gagner, que l'un des deux joueurs ait fait les 30 derniers points en deux coups. Ainsi, par exemple, si, après avoir compté 45, A laisse prendre le même point à B, il ne peut pas, au coup suivant, compter 60; il obtient seulement ce qu'on appelle avantage. Si l'égalité étant ainsi rompue, B fait également avantage, il y a avantage à deux. Enfin, le coup suivant détermine à qui la partie doit définitivement appartenir. Au lieu de deux joueurs, il y en a souvent quatre, six, huit et même plus. Ils se divisent en deux groupes ou partis égaux en nombre, et se placent à une certaine distance les uns des autres, de façon à occuper tout l'espace consacré au jeu. Le reste se passe absolument comme ci-dessus. La balle est renvoyée alternativement par l'un des joueurs de chaque parti, sans qu'il y

ait un ordre fixé d'avance pour chacun d'eux : c'est celui qui est le plus habile ou devant lequel la balle se présente plus directement qui agit de préférence. On dit qu'il a la main trouée, quand, par distraction ou maladresse, il laisse passer la balle sans la toucher. En général, on convient de jouer trois parties, et alors le gagnant est nécessairement le parti qui a battu deux fois l'autre. Le jeu appelé balle aux deux murs ne diffère de la balle au mur qu'en ce qu'il se joue sous une galerie de pierre ou sous une porte cochère. La balle, lancée contre un des murs, doit rebondir sur le mur opposé avant de pouvoir être renvoyée. L'exiguïté de l'espace ne permet ordinairement que l'emploi de deux joueurs.

— Balle au camp. Elle se joue de plusieurs manières, mais la plus usitée est la suivante. Les joueurs, au nombre de dix, douze, ou même plus, mais toujours en nombre pair, se divisent en deux groupes ou partis. Dans une cour ou dans tout autre endroit spacieux, ils tracent sur le sol une enceinte plus ou moins étendue et de forme quelconque, qui est le camp; puis, en dehors de cette enceinte, ils indiquent quatre ou cinq buts à égale distance l'un de l'autre. Cela fait, les deux partis tirent au sort à qui occupera le premier le camp. Celui qui le sort favorise entre dans l'enceinte, et les joueurs du parti contraire se dispersent en dehors, en se postant aux endroits qu'ils jugent les plus convenables. Alors, l'un d'eux sert la balle. Elle est renvoyée avec vigueur par un des gardiens du camp, qui sort aussitôt de l'enceinte et court au premier but, puis, après l'avoir touché, il court successivement aux autres, qu'il doit également toucher. Mais, en effectuant sa course, il doit suivre de l'œil la marche de la balle et les mouvements des adversaires, car si la balle a été promptement ramassée et que, lancée de nouveau, elle vienne à le toucher dans le trajet d'un but à un autre, son parti est dépossédé du camp. S'il ne croit pas avoir le temps de faire plusieurs courses, deux par exemple, il s'arrête au premier but. Un second joueur du camp se présente alors, relance la balle, puis s'empresse d'atteindre le premier but, tandis que son camarade le quitte aussitôt pour courir au suivant, le même but ne pouvant être occupé par deux joueurs. La partie continue ainsi tant que les chances restent les mêmes, chacun des joueurs du camp renvoyant la balle à son tour, touchant successivement tous les buts, et enfin rentrant dans l'enceinte. Les joueurs maîtres du camp en perdent la possession quand l'un d'eux est frappé par la balle dans le trajet qu'il parcourt soit du camp au premier but, soit d'un but à un autre, soit du dernier but au camp. Ils la perdent également quand la balle, relancée par l'un d'eux, est prise à la volée par l'un des adversaires, c'est-à-dire avant qu'elle ait touché le sol. Ils la perdent encore quand l'un d'eux, se trouvant à un but ou courant d'un but à l'autre, touche avec la main la balle qui, en roulant, est venue à sa portée : il a seulement le droit de la repousser avec le pied aussi loin que possible. Toutefois, ils conservent leur position, si le joueur qui a ramassé la balle peut en frapper un des adversaires avant qu'il ait atteint les limites du camp. Cette interdiction de toucher la balle avec la main est l'origine du nom de balle empoisonnée, par lequel on désigne souvent la balle au camp; mais on donne aussi ce nom à plusieurs autres jeux, principalement à celui de la balle aux pots.

Une variété de la balle au camp s'appelle balle au bâton, parce qu'on s'y sert d'un gros bâton de moyenne longueur pour lancer la balle. On n'y joue guère que dans les départements de l'ancienne Normandie et en Franche-Comté.

— Balle aux pots. On creuse en terre neuf trous ou pots disposés sur trois files parallèles et également espacés, de façon à former un carré d'un mètre environ de côté : on les fait assez larges et assez profonds pour qu'ils puissent contenir une balle. On trace sur le sol une ligne courbe qui les enveloppe et détermine les limites du camp. Enfin, on en trace une seconde, mais celle-ci horizontale, que l'on place en avant de la dernière file, à une distance de trois à quatre mètres au plus. Les joueurs sont au nombre de neuf, autant qu'il y a de pots, et chacun tire au sort pour savoir quel sera le sien. C'est aussi le sort qui désigne le joueur qui doit rouler la balle le premier. Ces préliminaires terminés, le rouleur va se poster sur la ligne horizontale, et les huit autres joueurs se placent autour des pots, un pied touchant la limite du camp. Alors le rouleur envoie la balle, en faisant en sorte qu'elle aille tomber dans un des trous. Le propriétaire de ce trou la ramasse aussitôt, tandis que tous ses camarades prennent la fuite, et il cherche à en frapper un de ceux-ci. S'il ne réussit pas, il est marqué, c'est-à-dire qu'on met une petite pierre ou marque dans son trou. S'il réussit, c'est celui qui a été atteint qui prend la marque. On marque aussi tout rouleur qui ne parvient pas en trois coups à faire entrer la balle dans un des neuf trous. Dans tous les cas, c'est le joueur marqué qui doit servir la balle au coup suivant, et la partie se continue comme nous venons de le dire. Quand un joueur a pris trois marques, il est hors du jeu. Enfin, le gagnant est celui qui n'a pas été marqué, ou qui ne l'a été qu'une ou deux fois, tandis que les autres l'ont été trois fois. Il a le droit de fusiller les perdants, c'est-